



INFORMATION AUX PARENTS DE NOS JEUNES GYMNASTES

Comme dans toute société sportive ou non, il y a **quelques règles à respecter**. Les cotisations ne suffisant pas à faire tourner la société, plusieurs manifestations indispensables sont organisées. En vous inscrivant au sein de la société de gymnastique de Rochefort, vous vous engagez également à donner de temps à autre un peu de votre personne pour le bon fonctionnement de ces manifestations.

En signant le formulaire d'inscription ci-joint, vous attestez avoir pris connaissance des quelques points suivants :

LECONS DE GYM

Nous vous rappelons que les semelles de couleur sont strictement interdites dans la salle de gym (sauf si mention « indoor »).

Les enfants doivent venir aux leçons en tenue de sport adéquate, c'est-à-dire short ou training, t-shirt. Si les cours ont lieu à l'extérieur, l'information sera donnée aux enfants lors de la leçon précédente.

Les cheveux doivent être attachés, ceci pour une question de sécurité.

Les enfants peuvent apporter une boisson mais **non sucrée**.

Chacun doit respecter les consignes des moniteurs. En cas de perturbation lors des leçons, les parents peuvent être appelés par téléphone et l'enfant renvoyé à la maison !

MANIFESTATIONS SPORTIVES - MEETINGS

Parents&enfant

Une fête cantonale est organisée, en général, au mois de juin par une société du canton.

Enfantine

L'enfantine participe à la même fête cantonale que les parents&enfants, en juin. Si les enfants sont motivés, ils peuvent aussi participer à l'UGVT (mai ou juin) et à la Petite Fête de Môtiers (septembre) qui se déroule toutes deux au Val de Travers, selon le programme de la société organisatrice.

Ludique et Polysport

Pas de fête spécifique mais tous les gymnastes sont les bienvenus pour l'UGVT, la petite fête de Môtiers ou le Championnat cantonal (en septembre).

Athlétisme

Lors des leçons, les gymnastes sont entraînés au saut en longueur, saut en hauteur, lancé de boulet ou petite balle, sprint et longue distance. Afin que tout cet apprentissage soit mis en pratique, nous vous encourageons vivement à participer au moins à l'un des 3 meetings qui sont, l'UGVT, la Petite Fête de

Môtiers et le Championnat Cantonal. En cas d'intérêts des gymnastes, d'autres meetings peuvent être retenus.

Lors de ces manifestations, nous devons mettre un ou plusieurs juges à disposition de la société organisatrice.

Les moniteurs devant déjà s'occuper des enfants, il ne leur est pas possible de s'acquitter encore de cette tâche.

De ce fait, nous sommes toujours à la recherche de parents volontaires pour cette activité. Etre juge veut dire qu'il faut être à disposition des organisateurs durant toute la journée. Il peut s'agir de faire du « secrétariat » ou des mesures. Mais aucune compétence spéciale n'est requise.

Plus nous avons de volontaires, mieux nous pouvons répartir la journée. Au lieu de juger tout le jour, le travail peut être partagé en demi-journée.

DIVERSES MANIFESTATIONS

Durant l'année, différentes manifestations sont organisées dans le cadre des sociétés locales de Rochefort. Il s'agit notamment de matches au loto et de la fête villageoise.

Pour les lotos, chaque société organise son ou ses matches et doit trouver environ une quinzaine de personnes pour y travailler. Les enfants étant encore trop jeune, nous attirons votre attention sur le fait que vous, parents, pouvez venir nous donner un coup de main.

Pour la fête villageoise, qui se déroule en juillet, nous devons également fournir du personnel pour les différents postes de travail. Sur tout le week-end, cela ne représente pas moins de 100 à 120 personnes qui fourmillent autour de la place du village.

Il est impératif que les membres de la société nous aident. Sur une année, il s'agit de donner 2 à 4 heures de votre temps.

Les moniteurs et membres du comité s'activent déjà toute l'année pour mener à bien les leçons, pour conduire vos enfants aux meetings, etc. Il serait donc agréable pour nous que certaines « tâches » puissent être un peu partagées avec les parents.

EQUIPEMENT DE SPORT

Un t-shirt de sport avec le logo de la société est prêté aux membres des groupes enfants et actifs. Il peut être échangé à tout moment si la taille ne convient plus. En cas de démission, le maillot doit être rendu ou sera facturé au prix de fr. 20.- au membre démissionnaire.

La FSG Rochefort a développé un partenariat avec Tosalli Sport à Colombier -> rabais sur les articles de la boutique en ligne, spécialement aux couleurs de notre société (ou directement au magasin en spécifiant que vous êtes membres de la FSG Rochefort)

<https://shop.tosallisport.ch/clubs/fsg-rochefort/>

mot de passe : FSG_2023

En vous remerciant d'avance de nous avoir lu, et dans l'espoir de vous rencontrer lors de l'une de nos prochaines manifestations, nous vous présentons nos salutations sportives.

Le comité